

CALENDRIER DE COLLECTE

Guide du tri

Sceaux

2024



- DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES ZONES PAVILLONNAIRES
- VALLÉE SUD RECYCLE POUR TOUT LE TERRITOIRE.



Vallée Sud
Grand Paris



Bagneux



Clamart



Ville de Malakoff





Jean-Didier BERGER

Président de Vallée Sud - Grand Paris
1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France
Maire de Clamart

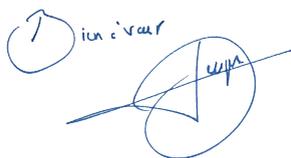
Chère Madame, Cher Monsieur,

Agir en faveur de la transition écologique est une priorité de votre intercommunalité et à cet effet, mieux recycler les déchets fait partie de nos objectifs majeurs. Ainsi, à l'occasion du renouvellement de notre marché de collecte, deux grandes nouveautés vont concourir à améliorer la valorisation de nos déchets et atteindre notre objectif de 100 % de déchets recyclés d'ici 2030.

À partir du 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle, le service d'enlèvements des encombrants à la demande sera étendu aux onze villes du Territoire. Apprécié par les habitants qui l'utilisent déjà pour la simplicité et l'efficacité du service, Vallée Sud Recycle permet d'envoyer les déchets dans des filières de recyclage spécifiques.

La collecte des déchets alimentaires qui va se déployer dans les zones pavillonnaires de nos onze communes participe également de nos actions en matière de développement durable. Les déchets alimentaires représentent 30% des ordures ménagères. Leur collecte spécifique permet de les transformer en une nouvelle ressource : compost ou biométhane. Tous les habitants concernés seront accompagnés dans la mise en place de cette collecte par les services du Territoire.

Ensemble, agissons pour notre environnement et notre cadre de vie.



- P. 3 VALLÉE SUD RECYCLE
- P. 4 COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
- P. 5 EMBALLAGES ET PAPIERS
- P. 5 EMBALLAGES EN VERRE
- P. 6 VÉGÉTAUX DE JARDIN
- P. 7 ORDURES MÉNAGÈRES
- P. 7 TEXTILES
- P. 8 DÉCHÈTERIES
- P. 9 DÉFI ZÉRO DÉCHET
- P. 10 RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES
- P. 11 MES JOURS DE COLLECTE
- P. 12 LISTING DES RUES



VALLÉE SUD RECYCLE : VOTRE SERVICE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !



À la demande

Au 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobilier et équipements d'ameublements (canapé, armoire, table, chaise...).
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (petit et gros électroménager, ordinateur...).
- Déchets de démolition et de bricolage (lavabo, articles de jardinage, résidus de travaux...).
- Grands cartons d'emballage.
- Produits toxiques (pots de peinture, produits ménagers avec symboles dangereux...).



Vallée Sud Recycle Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Pour prendre rendez-vous :

Mode d'emploi en vidéo



Par internet :

formulaire en ligne sur valleesud.fr - rubrique gestion des déchets



**Par téléphone :
0 800 02 92 92**

(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Au 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets alimentaires sera déployée dans les zones pavillonnaires du Territoire. Collectés et valorisés spécifiquement, les déchets alimentaires sont transformés en nouvelle ressource, compost ou biométhane.

LES DÉCHETS CONCERNÉS

- les déchets de préparation de repas
- les restes de repas
- le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- les aliments périmés sans emballage
- l'essuie-tout



Comment procéder ?

1



Je place un sac biodégradable dans mon bioseau

2



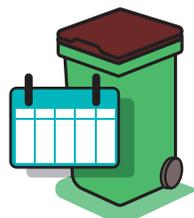
Je dépose mes déchets alimentaires

3



Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron

4



Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine



Attention : La collecte des déchets alimentaires remplace l'une des collectes d'ordures ménagères.

Reportez-vous au listing des rues pour savoir si vous êtes concernés par cette collecte.

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papier se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Attention :

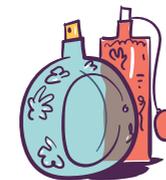
Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Attention :



Les verres à boire doivent être mis dans le bac des ordures ménagères



Les capsules et couvercles doivent être mis dans le bac jaune



Les bouchons en liège et en matière synthétique doivent être mis dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent être repris par certains cavistes.

VÉGÉTAUX DE JARDIN

La collecte des végétaux a lieu les 4 premières semaines de janvier en même temps que la collecte des sapins puis chaque semaine de mi-mars à mi-décembre. Les végétaux doivent être déposés en vrac dans le bac.



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Tonte de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Attention

En raison du froid et du gel, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts sont collectés en déchèterie.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël sans flocage ni décorations sont collectés en porte à porte durant le mois de janvier au jour de collecte des déchets végétaux.



Bac

COMPOSTAGE À DOMICILE

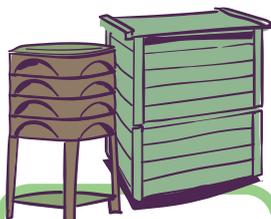
Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.

Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...

Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre composteur ou lombricomposteur gratuit : valleesud.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson)*, miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.
Le dépôt de déchet au sol est interdit.

* Sauf pour les zones pavillonnaires qui bénéficient de la collecte des déchets alimentaires

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- Tous les vêtements
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Les chaussures



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



Borne textile



POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHÈTERIE GRATUITE

La déchèterie territoriale à Verrières-le-Buisson, accessible sur rendez-vous.

 **LIEU :** angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis

 **HORAIRES :** du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre).
Le dimanche de 9h à 12h15.
Ouverte tous les jours fériés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et les 24, 25 et 31 décembre.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique. Déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (cagettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées. Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

MODALITÉS D'ACCÈS :

L'accès est gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour prendre rendez-vous : valleesud.fr



JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU



La production de déchets a doublé en 40 ans, si bien qu'un habitant du Territoire jette en moyenne presque 400 kg de déchets par an.

Nous pouvons tous réduire nos déchets !
Pour la 6^e année consécutive, le Territoire accompagne les foyers participants à adopter les écocgestes leur permettant de réduire leurs déchets.

LE PORTAL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS



Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin :

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables.
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés.

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers :

- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables.
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage.

À la cuisine, j'imagine de bons repas :

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité.
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule.
- Je cuisine les restes.

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets :

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.



DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est interdit. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 6H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 6h.



LA COLLECTE DU SOIR A LIEU À PARTIR DE 15H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



TOUTES
LES INFOS SUR

valleesud.fr

Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



MES JOURS DE COLLECTE 2024

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



EMBALLAGES EN VERRE

SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C
Lundi matin <i>(semaine impaire)</i>	Lundi matin <i>(semaine paire)</i>	Vendredi soir <i>(semaine paire)</i>
1-15-29 janvier 12-26 février 11-25 mars 8-22 avril 6-20 mai 3-17 juin 1-15-29 juillet 12-26 août 9-23 septembre 7-21 octobre 4-18 novembre 2-16-30 décembre	8-22 janvier 5-19 février 4-18 mars 1-15-29 avril 13-27 mai 10-24 juin 8-22 juillet 5-19 août 2-16-30 septembre 14-28 octobre 11-25 novembre 9-23 décembre	12-26 janvier 9-23 février 8-22 mars 5-19 avril 3-17-31 mai 14-28 juin 12-26 juillet 9-23 août 6-20-septembre 4-18 octobre 1-15-29 novembre 13-27 décembre



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Mardi matin Mardi soir Samedi matin



ORDURES MÉNAGÈRES

<input type="checkbox"/> Mardi et samedi matin	<input type="checkbox"/> Mardi, jeudi et samedi soir
<input type="checkbox"/> Mardi et samedi soir	<input type="checkbox"/> Mardi et jeudi soir, samedi matin
<input type="checkbox"/> Mardi matin	<input type="checkbox"/> Samedi matin
<input type="checkbox"/> Lundi, mercredi et vendredi soir	<input type="checkbox"/> Samedi soir
<input type="checkbox"/> Mardi, jeudi et samedi matin	



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mercredi matin Mercredi soir Jeudi matin
 Vendredi matin Vendredi soir



SAPINS & VÉGÉTAUX DE JARDIN

MARDI MATIN

Les mardis matin
durant 4 semaines en janvier
2-9-16-23 janvier



VÉGÉTAUX DE JARDIN

MARDI MATIN

Tous les mardis matin
du 12 mars au 10 décembre inclus
12-19-26 mars
2-9-16-23-30 avril
7-14-21-28 mai
4-11-18-25 juin
2-9-16-23-30 juillet
6-13-20-27 août
3-10-17-24 septembre
1-8-15-22-29 octobre
5-12-19-26 novembre
3-10 décembre

ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE

UN SEUL SERVICE
VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr >
rubrique gestion des déchets
Plus d'informations en page 3



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

Acacias (allée des)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Achille Garnon (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Ailantes (place des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Alain Fournier (rue)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Albert 1er (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Allée des Fontaines (allée des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Alphonse Cherrier (avenue) côté impair : du n° 1 au n° 9	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Alphonse Cherrier (avenue) côté pair : du n° 2 au n° 36	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Alphonse Cherrier (avenue) côté impair : du n° 11 au n° 27	Samedi soir	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Alphonse Cherrier (avenue) côté pair : du n° 38 au n° 44	Mardi, jeudi soir et samedi matin	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Alsace (square d')	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Alsace (square d') n°3	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Anjou (avenue d')	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Arcueil (chemin d')	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Arnoux (villa)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Arouet (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Artisans (passage des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Aulnes (impasse des) n°3 et n°5	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Aulnes (impasse des)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Aulnes (rue des) côté impair : du n° 1 au n° 9	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Aulnes (rue des) côté pair : du n° 2 au n° 62	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Aulnes (rue des) côté impair : du n° 11 au n° 29	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Aulnes (rue des) n°52 et n°54	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Bagneux (rue de) du n° 1 au n° 43, du n° 8 au n° 12 et du n° 16 au n° 64	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Bagneux (rue de) n°14 et du n° 45 au n° 51	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Benoît (passage)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Benoît (passage) n°5	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Bergeret de Frouville (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Bergeret de Frouville (rue) n°5	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Berlioz (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Bernadotte (allée)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Berry (avenue de)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir



Bertron (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Blanche le Chevallier (square)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Bourg-la-Reine (avenue de)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Bretagne (square de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Brühl (place de)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Camberwell (avenue de) n°1 et n°3	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Camberwell (avenue de) n°5	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Camberwell (avenue de) côté pair : du n° 6 au n° 20	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Carnot (avenue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Cauchy (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Cauchy (avenue) n°8 et n°40	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Chalets (impasse des)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Champin (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Charles Pégy (avenue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Chêneaux (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Chêneaux (rue des) n°3	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Chrétienté (rue de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Chrétienté (rue de la) n°15	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Claude Debussy (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Claude Perrault (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Clos Saint-Marcel (rue des) côté impair : du n° 3 au n° 7 et du n° 11 au n° 13 côté pair : du n° 16 au n° 22,	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Clos Saint-Marcel (rue des) côté impair : du n° 23 au n° 29 côté pair : du n° 26 au n° 50	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Clos Saint-Marcel (rue des) n°9, n°14, n°15 et n°17	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Colbert (boulevard) côté impair : du n° 1 au n° 3, du n° 7 au n° 49 côté pair : n° 10 et du n° 16 au n° 22	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Colbert (boulevard) n°5 et n°14	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Colbert (boulevard) côté pair : n° 16, du n° 24 au n° 28	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Constant Pilate (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Coudrais (rue des)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Coudrais (rue des) n°6 et n°32	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Coudrais (sentier des)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Coysevox (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Desgranges (boulevard)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Desgranges (boulevard) n°12, n°34, n°54, n°58 et n°70	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Désirée Clary (allée)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Diderot (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin

					
Docteur Berger (rue du) côté impair : du n°1 au n°5 et du n°9 au n°11 côté pair : du n°8 au n°14,	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Docteur Berger (rue du) côté pair : du n°2 au n°6	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Docteur Berger (rue du) n°7	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Docteur Lequeux (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Samedi matin
Docteur Lequeux (rue du) n°3 et n°5	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	
Docteur Roux (rue du) côté impair : du n°1 au n°9	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Docteur Roux (rue du) côté pair : du n°2 au n°10	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Docteur Roux (rue du) côté impair : du n°11 au n°45	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Docteur Roux (rue du) côté pair : du n°14 au n°28	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Docteur Roux (rue du) n°12, n°47 et n°49	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Docteur Thore (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Docteur Thore (rue du) n°52 - 54	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Duchesse du Maine (avenue de la)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Ecoles (rue des) côté impair : du n°1 au n°25 côté pair : du n°8 au n°14, du n°18 au n°22	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Ecoles (rue des) côté pair : du n°2B au n°4, n°16 et du n°24 au n°32	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Ecoles (rue des) côté impair : du n°29 au n°37	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Edouard Depreux (rue)	Samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Mardi matin	Mardi soir
Emile Morel (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Esterel (allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Points d'apports volontaires au n°13	Mardi matin	
Eugène Maison (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Eugène Maison (rue) n°4	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Filmins (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Filmins (rue des) n°11	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Flèche (rue de la)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Florian (rue) côté impair : du n°1 au n°3 côté pair : du n°2 au n°6	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Florian (rue) côté impair : du n°3B au n°5 côté pair : du n°8 au n°14B	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Fontenay (rue de) côté impair : du n°1 au n°23 côté pair : du n°2 au n°12	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Fontenay (rue de) n°6	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Fontenay (rue de) côté pair : du n°14 au 36 côté impair : du n°25 au 41	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Fontenay (rue de) n°38	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	

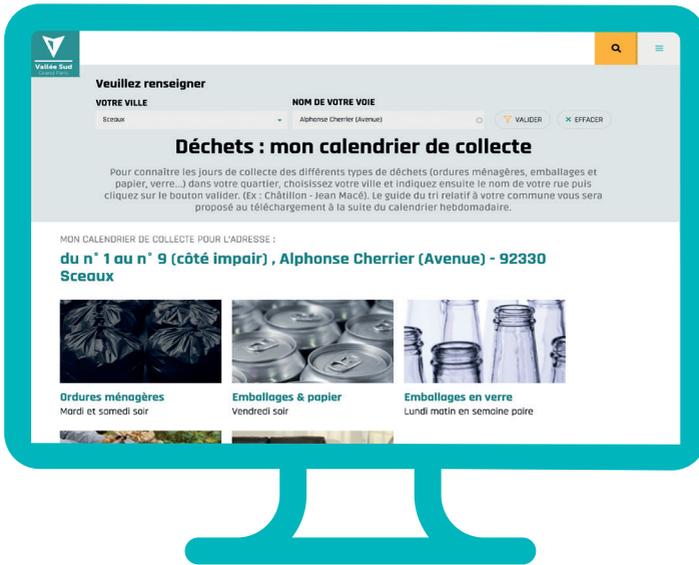
					
Fontenay (rue de) côté pair : du n°40 au 48 côté impair : du n°43 au n°53	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Fontenay (sentier de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Fontenelle (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Four (rue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Gare (avenue de la) côté impair : du n°1 au n°3 côté pair : n°2, n°4B et du n°6 au n°22	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Gare (avenue de la) n°12	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Gare (avenue de la) côté impair : du n°13 au n°15 côté pair : du n°36 au n°48	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Gare (avenue de la) côté pair : du n°24 au n°34	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Gare (avenue de la) n°46	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Gaston Lévy (rue) n°1, n°2, n°3 et n°5	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Gaston Lévy (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Général de Gaulle (place du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Général de Gaulle (place du) n°10	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Général Leclerc (avenue du) côté pair : du n°138 au n°148	Lundi, mercredi et vendredi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Général Leclerc (avenue du) côté pair : du n°150 au n°170	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Général Leclerc (avenue du) n°164	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Georges Bizet (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Georges Clemenceau (avenue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Georges Clemenceau (avenue) n°6, n°16 et n°18	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Georges Clemenceau (avenue) n°17, n°19, n°49 et n°56	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Gounod (villa)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Guy Flavien (rond-point)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Guynemer (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Samedi matin
Hauts Sablons (sentier des)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Henri Sellier (cité)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Hippolyte Boulogne (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Honneur (allée d') côté impair : du n°1 au n°7	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Honneur (allée d') côté impair : du n°9 au n°15	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Honoré de Balzac (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Houdan (rue) côté impair : du n°13 au n°71, n°77, du n°141 au n°143, du n°155 au n°161 côté pair : du n°66 au 112 et du n°114 au n°202	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Houdan (rue) côté impair : du n°73 au n°75, du n°79 au n°83 côté pair : du n°114B au n°118 et du n°124 au n°126	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin

					
Houdan (rue) côté impair : du n°89 au n°99 et n°115 côté pair : n°122, du n°128 au n°140, n°148, n°154, n°154B	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Houdan (rue) côté impair : du n°101 au n°113 et du n°117 au n°125 côté pair : du n°142 au n°146, du n°150 au n°152, n°172	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Houdan (rue) côté impair : du n°127 au n°139 et du n°147 au n°153	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Imbergères (rue des) côté impair : du n°1 au n°17, du n°21 au n°25, du n°29 au n°37 et n°43 côté pair : du n°2 au n°28,	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Imbergères (rue des) n°19 et n°27	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Imbergères (rue des) côté pair : du n°30 au n°38 côté impair : du n°39 au n°41	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Jacqueline (passage)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Samedi matin
Jacqueline (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Samedi matin
Jacques Rivière (rue)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Jean Barral (allée)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Jean Giraudoux (rue)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Jean Jaurès (avenue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Jean Jaurès (avenue) n°19	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Jean Jaurès (avenue) n°28	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Jean Mascré (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Jean Michaut (rue) côté pair : du n°1 au n°9	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Jean Michaut (rue) côté impair : du n°13 au n°25 côté pair : du n°18 au n°40	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Jean Monnet (square)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Jean Perrin (avenue) côté pair : du n°2 au n°20	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Jean Perrin (avenue) n°10 - 12	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Jean Perrin (avenue) côté pair : du n°22 au n°24	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Jean Perrin (avenue) côté pair : du n°26 au n°62	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Jean Perrin (avenue) côté pair : du n°66 au n°72	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Jean Racine (avenue)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Jean-Claude Républicain Arnoux (chemin)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Jean-Joseph Mouret (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Jean-Louis Sinet (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Jockos (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Jockos (rue des) n°1 et n°3	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Jules Guesde (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	

					
Jules Guesde (avenue) n°4 et n°6	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Jules Guesde (avenue) n°27	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Lakanal (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Lakanal (sentier)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Latéral (chemin)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Le Nôtre (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Leamington Spa (place de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Léo Delibes (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Léon Blum (rue)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Léon Wirtzler (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Lieutenant Jean Massé (avenue du)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Lulli (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Lycée (rue du) côté impair : du n°1 au n°5 côté pair : du n°2 au n°8	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Lycée (rue du) côté impair : du n°7 au n°55 côté pair : du n°10 au n°88	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Lycée (rue du) n°43 et n°51	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Madeleine Crenon (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Mademoiselle Mars (rue)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Mairie (place de la) n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Mairie (place de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Malézieux (avenue de)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Marc Sangnier (rue)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Mardi matin	
Marché (impasse du)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Maréchal Foch (rue du) n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Maréchal Foch (rue du) côté pair : du n°2 au n°20	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Maréchal Foch (rue du) du n°3 au n°4	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Maréchal Joffre (rue du) côté impair : du n°1 au n°5 côté pair : du n°2 au n°4	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Maréchal Joffre (rue du) côté pair : du n°6 au n°20 côté impair : du n°7 au n°17	Samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Marguerite (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Samedi matin
Marguerite Renaudin (rue) côté impair : du n°1 au n°5 côté pair : du n°2 au n°4	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Marguerite Renaudin (rue) n°6 et n°7	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Marguerite Renaudin (rue) côté pair : du n°8 au n°12	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Marguerite Renaudin (passage)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Marne (rue de la)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Massenet (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Maurice Ravel (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Mésanges (rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	

					
Michel Charaire (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Michel Charaire (rue) n°3	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Michel Voisin (rue) côté impair : du n°1 au n°5 côté pair : du n°2 au n°4	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Michel Voisin (rue) côté pair : du n°6 au n°22 côté impair : du n°7 au n°21	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Milans (sentier des)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Mouilleboeufs (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Mozart (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Paris (chemin de)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Paris (sentier de)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Pasteur (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Paul Couderc (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Paul Couderc (rue) n°4, n°7, n°10 et n°12	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Paul Langevin (avenue) n°1 et n°3	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Paul Langevin (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Penthièvre (rue de) côté impair : du n°3 au n°9	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Penthièvre (rue de) côté pair : du n°10 au n°28 côté impair : du n°17 au n°21	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Pépinières (résidence des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Pépinières (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Pierre Bizos (rue)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Pierre Curie (rue) n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Pierre Curie (rue) côté impair : du n°9 au n°31 côté pair : du n°12 au n°40	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Pierre Curie (rue) n°35 et n°37	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Samedi matin
Pins (allée des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Plessis (avenue du) côté pair : du n°2 au n°22	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Mardi soir
Plessis (avenue du) n°24	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	
Poitou (avenue du)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Président Franklin Roosevelt (avenue du) côté impair : du n°1 au n°7 côté pair : du n°2 au n°16	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Président Franklin Roosevelt (avenue du) n°3	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Président Franklin Roosevelt (avenue du) côté impair : du n°9 au n°47 côté pair : du n°18 au n°36B et du n°44 au n°62	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Président Franklin Roosevelt (avenue du) n°38 et n°40	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Puget (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin

					
Quatre Chemins (avenue des) n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Quatre Chemins (avenue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Quesney (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Raymond Gachelin (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Raymond Poincaré (avenue) côté pair : du n°14 au n°16	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	
Raymond Poincaré (avenue) côté pair : du n°18 au n°20 côté impair : du n°17 au n°19	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Raymond Py (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
République (avenue de la)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Mardi matin
Robinson (square) n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Robinson (square)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Rose de Launay (avenue)	Mardi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Samedi matin
Ru d'Aulnay (chemin du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	
Saint-Saëns (rue)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Seignelay (rue de)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Sophoras (allée des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Station (sentier de la)	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Sully Prudhomme (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Sycomores (allée des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Théodore Aubanel (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Samedi matin
Tilleuls (allée des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Torques (sentier des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Tour (sentier de la) côté impair	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Tour (sentier de la) côté pair : du n°12 au n°20	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Touraine (avenue de)	Samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Mardi soir
Trévise (allée de)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Trévise (allée de) n°2, n°6 et n°13	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Troènes (allée des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Verdun (avenue de) côté impair : du n°1 au n°19 bis	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Verdun (avenue de) n°9	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	
Verdun (avenue de) côté pair : du n°2 au n°20	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Vignerons (passage des) n°1	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Vignerons (passage des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Voltaire (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	
Yser (rue de l')	Samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Mardi matin
Yser (rue de l') n°5	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	



MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE



RUBRIQUE



GESTION DES DÉCHETS



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri

SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI

VILLE DE
SCEAUX
A LA CROISÉE DES TALENTS


Vallée Sud
Grand Paris

28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

